

Comité de Bourgogne de tarot

Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du 8 juin 2024 à 16h00

Clubs absents : Autun, Le Rousset et Sennecé-les-Mâcon,
Club excusé : Sornay qui a donné pouvoir au club de Branges

Allocution du Président

Bonjour à tous

Merci de vous être déplacé.

Nous allons commencer cette réunion par une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quitté trop vite cette saison.

Cette saison a été une bonne saison côté résultats. Pas moins de 8 podiums : 3 adultes et 5 jeunes, dont 3 titres de champions de France

Le nombre de licences a augmenté pour la 2^{ème} année consécutive avec plus 8 licences (383 contre 375 la saison précédente).
L'objectif est d'atteindre 400 licences en juin 2025.

Afin d'attirer plus de joueurs en libre, il a été décidé de doter les libres individuels open, sénior et libre par 2. Une grille de dotation a été établie et est jointe à ce compte-rendu.

A la demande de la fédération, un rattachement à d'autres comités est envisagé. Nous avons demandé un rattachement avec les comités limitrophes.

Ce rattachement ne concernerait que l'individuel 1^{ère} série et les matchs par équipe (coupe de France).

A ce jour, rien n'a été décidé.

Du point de vue de la discipline, aucun problème majeur mis à part deux comportements non appropriés pour consommation d'alcool mais sans débordement.

Je tiens à remercier tous les présidents de club, les bénévoles et l'équipe qui m'entoure sans qui le comité n'existerait pas.

Je tenais à vous dire que la saison 2024/2025 sera ma dernière en temps que président. En juin 2025, cela fera dix ans que je suis avec joie votre président mais il est temps pour moi de passer la main.

Merci à tous et bonnes vacances.

Patrick DURAND.

Les résultats :

Individuel senior à Soulac : Vice-champion de France Jean-Michel BERNARD, 6^{ème} Joseph CAMPISI, 7^{ème} : Yvan KETCHEDJI, 8^{ème} : François DAUBIGNEY

Libre x 4 à Aic-les-Bains : 4^{ème} Philippe NEVERS – Patrick CLAR – Karine CLAR – Johnny ARNOUX

Coupe de France à Bra-le-Duc : perdant en 8^{ème} de finale : François et Paul VILLIERS – Fabrice QUILLARD – Eric BAJARD - Aurélien MIGNOTTE; Patrick CLAR - Jean-Pierre BOULEY - Yvan KETCHEDJI - Jacques GAUDILLIERE - Pascal JAILLOUX.

Libre x 2 à Olonne-sur-Mer : 24^{ème} Denis BESSOT - Alain DURAND

Quadrette D1 à Vichy : vice-champion de France : Fabrice QUILLARD – François VILLIERS – Paul VILLIERS – Eric BAJARD

Quadrette D2 à Vichy : 12^{ème} : Joseph CAMPISI – Gaëlle BOUTON – Jacky SURIVET – Jean-Marc VUILLAMY

Quadrette D3 à Vichy : 12^{ème} : Ahmed GUELMANE – Marius CHEVALIER – Jean-Paul TATREAU – Daniel DESBROSSES

Libre senior à Salies du Salat: 16^{ème} Johnny ARNOUX

Libre à Pontarlier : 28^{ème} Lionel DUCARD

Individuel open à Evian : 5^{ème} Hervé BENOIT, 6^{ème} François VILLIERS, 16^{ème} Paul VILLIERS

Individuel 1^{ère} série à Evian : 10^{ème} François VILLIERS, 12^{ème} Hervé BENOIT, 23^{ème} Paul VILLIERS

Individuel 2^{ème} série à Evian : champion de France ; Jean-Jacques BLANDIN, 15^{ème} Placide VARELA, 28^{ème} Yannis PETITJEAN

Individuel promotion à Evian : 27^{ème} Frédéric BAURAN

Triplette D1 à Vichy : 5^{ème} Eric BAJARD - Fabrice QUILLARD - Paul VILLIERS, 8^{ème} Aurélien MIGNOTTE – François VILLIERS – Claude VINCENT

Triplette D2 à Vichy : 17^{ème} Pierre MORIN – Yannis PETITJEAN – Bruno LEPORINI

Triplette D3 à Vichy : 5^{ème} Jean-Marc DOUARRE – Jacques CHMIELEWSKI – Daniel DESBROSSE ; 8^{ème} Isabelle MONIN – Marc FERNANDEZ – Michel TESTARD

Jeunes à Evian

*Champion de France triplette lycée : Manon COLLEONI, Méline GEOFFRAY et Paul MERLIN

*Triplette Oudler : champion de France Quentin AUBLANC – Jules DESROCHES – Lise PERRAT ; 4^{ème} Arthur BOULUD – Paul MORLIN – Yoann NICOLAS COLIN

* Triplette collègue : 3^{ème} Nicolas FICHOT – Damien BERGER – Naus ROMAINE

* Duplicaté individuel junior : Vice-championne de France Yoann NICOLAS COLIN ; 4^{ème} Julien DESROCHES

* individuel cadet : champion de France : Nicolas FICHOT ; 2^{ème} : Naus ROMAINE

* Libre Junior : 4^{ème} Yoann NICOLAS COLIN

* Libre cadet : 6^{ème} Lean BATTU-ROMERO, 7^{ème} Naus ROMAINE

* Libre benjamin : 5^{ème} Augustin DREUX, 6^{ème} Malo MORIN

Licences

383 licences (375 la saison précédente) dont 32 jeunes

Récapitulatif des licences par club en annexe

Création d'une école au collège de Marcigny sous la responsabilité de Fabien ALLOIN

Compétitions

Il est constaté une grosse variation des participants aux différents championnats :

Moins 20 en seniors libre, une seule demi-finale

Plus 4 en 2^{ème} séries

Moins 20 en libre par 2

Stable en quadrette

Plus 6 en triplete D2

Problème avec certains qualifiés qui ne préviennent de leur désistement que la veille pour le lendemain.

Cette année nous avons la chance pour 2 championnats d'avoir des qualifiés supplémentaires.

Calendrier

Pour tous les duplicatés : 14h assis

Pour tous les libres qualificatifs au championnat de France (Pontarlier, senior, duo et par 4) : 13h30 assis

Pour le challenge du comité : 14h assis. Inscription 15€. Une grille de dotation existe avec les prix, les coûts pour les clubs, le coût des qualifiés, les PCN et les bénéfices. Il convient de l'appliquer. La qualification à la coupe de bourgogne sera obligatoire

- Open

Inscription 16€

Séance 1 : simultané sur 3 sites (Génélard, St-Germain et Champforgeuil), 28 joueurs et 28 donnes par site. Le 7 vendredi 7 février 2025 à 20h

Les 56 premiers sont qualifiés pour la séance 2.

Séances 2 et 3 : à Chalon le samedi 8 mars 2025

Possibilité pour un qualifié de la séance 1 de ne pas aller en séance 2

Fabrice QUILLARD et Jérôme JACQUET ne voit pas l'intérêt de ces changements.

- Si un joueur joue en promotion et en open, il ne paie qu'une seule inscription
- Fabrice QUILLARD relève que le calendrier n'est pas équilibré, il y a 6 week-ends de suite sur février-mars 2025.
Il est décidé de permuter les TD1 avec le libre. Donc TD1 le 11 janvier 2025 et championnat de Bourgogne libre le 22 février 2025
- Challenge Creusot le 6 mars ou le 22 mars 2025
- Coupe de Bourgogne ; afin que chaque club soit en mesure d'accueillir la coupe de Bourgogne, une nouvelle formule est présentée.
Un samedi de 13h30 à 20h sans repas, 5*8 donnes. Le 10 mai ou le 17 mai 2025. Un appel est fait aux clubs désireux de l'accueillir pour la saison 2024/2025.
Cette solution est en test pour cette saison.

Bilan financier

Les finances sont saines

Pas de nouvelles du commissaire aux comptes

- Maintien de la gratuité des inscriptions en cas de même composition D1-D2 ou D2-D3, promotion qui joue aussi l'open
- Maintien de la prise en charge par le comité de la moitié du coût des affiliations de chaque club
- Maintien des 500€ pour le challenge comité
- Maintien de la moitié du tarif inscription pour les jeunes
- Maintien des nuitées à 30€
-

Ces dispositions sont maintenues à court terme (encore un an ou 2) en fonction des finances mais pas pour toujours.

A l'avenir il faudra envisager soit d'augmenter les recettes (hausse du prix des licences, hausse de la participation aux championnats...) ou de baisser les dépenses (affiliations pleines...)

Jean-Luc BAUJARD demande s'il ne faudrait pas remettre les points jeunes. Yvan explique que ces points jeunes avaient été instaurés pour séparer les deux finances mais il n'est pas forcément besoin de les dissocier. Il pourrait être envisagé d'augmenter le tarif pcn.

Daniel BOUVET demande s'il y a une dotation pour les jeunes. Le comité donnait 1000€ et le responsable jeune devait équilibrer les comptes (tombola par ex). Le fait de ne plus envoyer de jeunes les dernières saisons a eu pour effet d'augmenter la caisse générale. Cette année, le comité a pris sur le reliquat des précédentes années.

Jean-Luc BAUJARD demande si les envois pcn sont faits régulièrement.

La plupart des clubs font le nécessaire. A ce jour, seul un club n'a envoyé aucun pcn.

Fabrice quillard souhaite savoir si le vainqueur de la coupe de Bourgogne rapporte quelque chose au club qui l'a qualifié.

Il est répondu que les 5 premiers de la coupe permettent aux clubs qui les ont qualifiés d'obtenir chacun 100€. M. CHEVASSIEU s'est qualifié en premier à Sornay

Vote sur le rapport financier : 0 contre, 0 abstention,

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Renouvellement du bureau

Les membres sortants Karine CLAR, Jean-Pierre BOULEY, Didier MARINGUE et Laurent NIGAUD

Les sortants se représentent

Pas de nouvelle candidature

Les bulletins de vote sont distribués

VOTE :

Nombre votants 383

Nombre exprimés 324

1/ CLAR Karine : 324 voix

2/ BOULEY Jean-Pierre : 324 voix

3/ MARINGUE Didier : 324 voix

4/ NIGAUD Laurent. 294 VOIX

Sont élus Karine CLAR, Jean-Pierre BOULEY, Didier MARINGUE et Laurent NIGAUD

Divers :

Jérôme JACQUET propose de doter les triplettes et quadrettes. Le comité prend en compte cette remarque pour une réflexion sur N+1.

Fin de l'AG à 19h15